

# INFECTIOLOGIE DU SUJET ÂGÉ A DISTANCE

## RÉSUMÉ DE LA FORMATION

**Type de diplôme :** Diplôme interuniversitaire  
**Domaine ministériel :** Sciences, Technologies, Santé

### Responsable

- Pr Joël Belmin
- Dr Christel Oasi

**Thématique :** Gériatrie - gériatrie

### Public et prérequis

Les professionnels de santé concernés par les maladies infectieuses des personnes âgées :  
Les internistes, les médecins généralistes, les gériatres, les médecins coordinateurs d'EHPAD, les médecins hygiénistes, les infectiologues, les microbiologistes, les pharmaciens, les infirmiers hygiénistes et cadres hygiénistes.

Les candidats seront sélectionnés par le comité pédagogique sur dossier comprenant un curriculum vitae et une lettre de motivation ou bien, si besoin, après un entretien avec les responsables de l'enseignement.

### Objectifs

Mieux connaître les particularités des maladies infectieuses chez les sujets âgés.

### Contenu

Généralités sur le vieillissement  
Pathologies infectieuses.  
Organisation des soins.  
Thérapeutique et prévention.  
Pédagogie et évaluation.

**Effectif :** 25 max

**Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :**

- **Formation Initiale (FI)** : étudiants (internes, licence, master...), chefs de clinique inscrits en DESC.
- **Formation Continue Individuelle (FCI)** : libéraux, salariés et individuels non pris en charge.
- **Formation Continue Employeur (FCE)** : demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière.

### Tarifs

Droits universitaires : **243 €**

Droits d'enseignement :

- F.Initiale : **500 €**
- F.C Individuelle : **1.200 €**
- F.C Employeur : **1.200 €**

### Organisation/Calendrier

#### Organisation

Durée des études : 1 an

L'enseignement théorique à distance : **162 heures**

Dont :

- 28 h enseignement présentiel
- 120 h en apprentissage à distance

- 14 h de table ronde et tutorat

Les séminaires seront réalisés au rythme d'un par mois.

La formation sera complétée de 1 journée interdisciplinaire de gériatrie/gérontologie (obligatoire).

## Calendrier

De décembre à avril

## Contact/Inscription

### Inscription

#### - Pédagogique

#### **Inscription administrative Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques :**

Secrétariat du Pr. Belmin : Mme Pascale Cheron

Hôpital Charles Foix - 7 avenue de la République

94200 Ivry sur Seine Tél. 01 49 59 45 65 ou 45 54 – Fax : 01 49 59 43 79

Email : [pascale.cheron@aphp.fr](mailto:pascale.cheron@aphp.fr)

Email : [charlotte.clouet@aphp.fr](mailto:charlotte.clouet@aphp.fr)

#### - Administrative :

**Faculté de Médecine Sorbonne Université** (Code 04KE)

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris

Tél : 01.44.27.45.76/82 ou 94 Email : [medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr](mailto:medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr)

#### **Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :**

[http://medecine.sorbonne-universite.fr/fr/les\\_formations/les\\_etudes\\_medicales/inscriptions.html](http://medecine.sorbonne-universite.fr/fr/les_formations/les_etudes_medicales/inscriptions.html)

#### **Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)**

**Sorbonne Université– Formation Continue** [www.fc.upmc.fr](http://www.fc.upmc.fr)

(Code D432)

Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95 [fcmedecine@sorbonne-universite.fr](mailto:fcmedecine@sorbonne-universite.fr)

## Evaluation/Validation

### Contrôle des connaissances

La formation théorique sera validée par un examen écrit portant sur l'ensemble des cours délivrés.

L'épreuve anonyme de 2 heures comportera 4 questions rédactionnelles et fera l'objet d'une double correction par les responsables de la formation.

La formation théorique sera validée si la note est supérieure ou égale à 10 sur 20.

Pour les étudiants n'ayant pas validé d'examen écrit du mois de juin, une session de rattrapage sera organisée au mois de septembre.

Le mémoire sera évalué par un jury formé de 3 membres du comité pédagogique qui jugera de la validation du mémoire et décernera une appréciation.

Les conditions pour être admis sont les suivantes : assiduité supérieure à 70% du temps d'enseignement : note à l'examen écrit de juin ou à l'examen de rattrapage supérieur ou égal à 10/20 et mémoire validé.

**Validation :** Diplôme d'université